



# UNION SPORTIVE PRECIGNE – Section tennis

## Bulletin d'inscription saison 2021-2022

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Tel : Portable :	Fixe :
Adresse mail:	

### **Formalités d'inscription et d'adhésion :**

**Inscription** : la cotisation est annuelle et ne fera l'objet d'aucun remboursement en dehors des situations expressément prévues dans les statuts (2 séances d'essai pour les nouveaux adhérents). Possibilité de règlement en 3 fois avec chèques remis et datés du jour de l'inscription.

**Certificat médical** : pour le public mineur, le certificat médical n'est plus demandé. Le mineur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les rubriques du questionnaire de santé (décret n°2021-564 du 07 mai 2021). En cas de réponse positive à au moins une rubrique, un certificat médical de moins de 6 mois est obligatoire.

Pour le public majeur, conformément à l'article L.231-2 du code du sport, la remise d'un certificat médical de moins d'un an est obligatoire pour la 1<sup>ère</sup> prise de licence puis tous les 3 ans. Entre les périodes triennales le licencié remet l'attestation de réponse au questionnaire santé QS Sport.

### **Accès aux courts de tennis :**

-les terrains de tennis sont accessibles UNIQUEMENT aux personnes titulaires d'une licence valide ou d'une carte d'adhérent pour la période d'été (de début mai à fin août).

- pendant les cours, entraînements, matchs, seuls les joueurs et enseignants sont autorisés à être sur les terrains. Une tenue et un comportement corrects sont de rigueur.

-les enfants sont sous la responsabilité du club UNIQUEMENT pendant leurs heures de cours. Avant de les déposer au club, les parents doivent s'assurer de la présence d'un responsable ; ils ne doivent pas être laissés sur le parking sans surveillance et doivent être impérativement récupérés à la fin du cours.

-pour le public mineur, les parents autorisent les représentants du club et/ou l'enseignant de leur enfant à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence lors des cours, compétitions et animations proposés par le club (soins divers, hospitalisations, etc.) sous réserve d'être informé(e) dans les plus brefs délais .

**Droit à l'image** : j'autorise le club à me prendre en photo et/ou à me filmer à l'occasion des activités sportives ou manifestations organisées par le club et en autorise la publication : **oui/non**

**Protection des données** : je reconnais avoir été informé de mon droit d'accès et de rectification aux données personnelles collectées dans le cadre de mon adhésion et qui feront l'objet d'un traitement informatique RGPD n°2013-679 du 27 avril 2016. Ce droit s'exerce auprès du secrétariat du club.

**Protocole sanitaire** : je m'engage à respecter le protocole sanitaire en vigueur pour accéder aux différentes structures lors des activités sportives ou associatives de la section tennis.

**Je reconnais avoir pris connaissance du document ci-dessus.**

Date,

Signature